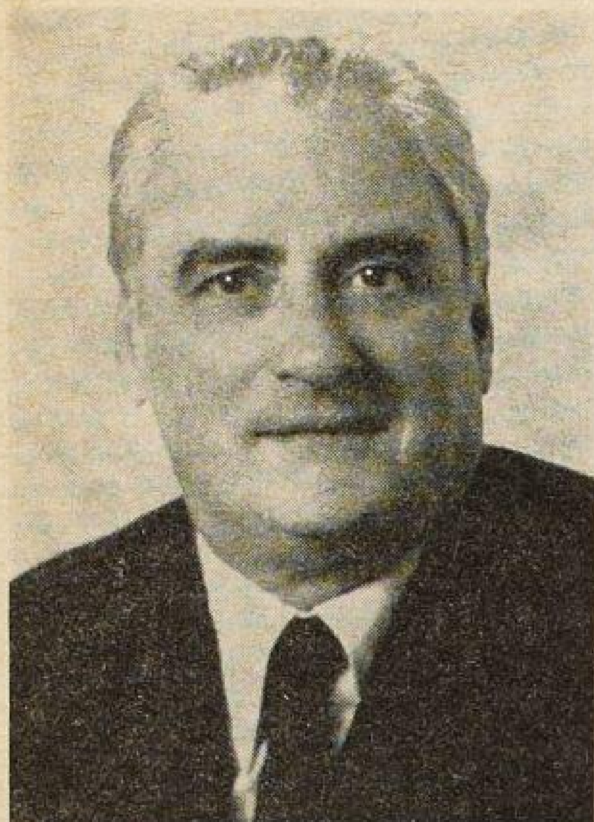
Elections législatives de Mars 1978



Xavier DENIAU
maire d'Escrignelles

Habitants du Montargois et du Giennois,



Daniel POINT
maire de Villemandeur

Vous m'avez plusieurs fois fait confiance pour représenter les villes et les communes de cet arrondissement.

J'ai le sentiment d'avoir rempli avec conscience et assiduité le mandat que vous m'avez donné ; je viens donc vous demander de me renouveler cette confiance.



Le député, vous le savez, a un double rôle : d'une part, il est le repésentant des municipalités et des habitants de son arrondissement.

C'est en pleine connaissance de cause que je remplis ce rôle : je connais bien les problèmes de notre région, puisque j'y habite toute l'année avec ma femme et mes enfants, dans la commune d'Escrignelles dont je suis maire depuis 12 ans.

Et chacun de vous sait combien j'ai travaillé avec toutes les communes pour l'équipement de notre région, qui s'est véritablement tranformée depuis quinze ans.

Adductions d'eau, écoles, assainissement, équipement agricole, téléphone, constructions de maisons individuelles, quartiers neufs, espaces verts, installations sportives se sont multipliés par une action conjointe des élus locaux, conseillers municipaux, maires, conseillers généraux et du député.

J'ai aussi reçu depuis cinq ans quelque quinze mille personnes de toutes conditions et opinions pour les aider à régler leurs difficultés dans leurs relations avec les administrations et les pouvoirs publics.

Et que ce soit pour les communes — que je visite régulièrement — ou les particuliers, vous savez que je n'ai jamais fait de différence entre ceux qui s'adressaient à moi : j'ai pleinement appliqué la règle républicaine qui veut que lorsqu'on est élu, on l'est de tout le monde sans aucune distinction politique ou autre.



Le député est d'autre part un législateur et contrôle le Gouvernement.

J'ai là aussi été très actif. Vous avez pu voir dans la presse que j'étais placé dans le peleton de tête des parlementaires les plus assidus au travail.

Je suis particulièrement intervenu par mes votes, mes discours et mes propositions :

— **POUR LES TRAVAILLEURS INDEPENDANTS,** commerçants, artisans, petites et moyennes entreprises ; ce n'est pas par des contrôles multipliés et des tracasseries permanentes que l'on peut encourager ceux dont l'esprit d'entreprise assure la vigueur économique de notre pays.

Nous devons veiller à défendre la liberté d'entreprise envers tous ceux qui veulent la détruire ou l'ensevelir sous les réglementations. Dans tous les pays où la liberté économique a été détruite, toutes les autres libertés ont disparu après elle.

— **POUR LES AGRICULTEURS :**

Je préside l'inter-groupe de l'exploitation familiale rurale à l'Assemblée Nationale; sans une agriculture prospère à l'échelon familial, la France des communes et des campagnes serait une France morte. J'ai d'ailleurs présenté une proposition de loi avec le « Nouveau Contrat Social » pour la défense de la ruralité.

— **POUR LES SALARIES :**

Le constant effort pour l'augmentation des salaires doit correspondre à une véritable augmentation du niveau de vie et non pas être payé par l'inflation.

Le développement de la population et de l'emploi dans notre Région, qui a été très important depuis quinze ans (le nombre d'habitants est passé entre 1962 et 1978 de 95.500 à 130.000) doit s'obtenir par une formation professionnelle accrue, en particulier des jeunes.

— **POUR LES PERSONNES AGEES** qu'il faut maintenir à domicile, et leur assurer pour cela des conditions de pension, de vie et d'aide ménagère qui le permettent, avec l'appui de l'ensemble des moyens publics.

— **POUR LA FEMME ET LA FAMILLE :**

J'ai d'ailleurs moi-même une famille nombreuse et suis membre de l'Union des Associations Familiales.

Un statut du travail à temps partiel et l'indexation des allocations familiales sont des priorités à cet égard.

— **POUR LES HANDICAPES :**

Je me suis préoccupé en particulier de la loi qui les régit et de sa pleine application en matière de travail.

— **POUR LA PROMOTION DE LA MAISON INDIVIDUELLE :**

Onze mille logements ont été construits dans notre arrondissement depuis cinq ans, dont un grand nombre individuels.

Je persisterai, à l'avenir, dans mon activité dans tous ces domaines.



La nécessaire réduction des inégalités entre Français ne passe pas par le bouleversement ou la révolution que nous proposent les partis du programme commun : nous n'en avons pas besoin. Mais il faut s'attaquer à l'ensemble de la législation née de négociations successives entre les syndicats et l'Etat depuis cinquante ans et qui n'a pas de véritable justification d'équité.

C'est ainsi que je me suis attaché, et je continuerai, à la réduction des véritables inégalités entre Français.

— **DEVANT LA SECURITE SOCIALE** divisée en multiples régimes.

Il faut arriver à un système de protection nationale et renvoyer à la compétence du Parlement la gestion de cette protection.

Il n'est pas admissible que seules les industries qui emploient de la main-d'œuvre participent au financement de la Sécurité Sociale et soient ainsi pénalisées alors qu'elles créent des emplois.

— **DEVANT LE TAUX ET L'AGE DE LA RETRAITE.** Là aussi, le nombre élevé — plus de cinq cents — de systèmes contraignants, imposant des départs en retraite à des âges ou à des taux qui ne tiennent pas compte du caractère pénible de la durée du travail accompli, créent des différences inadmissibles entre les Français devant les incommodités et les besoins de la vieillesse.

J'ai signé au Parlement des propositions à cet égard et les ai renouvelées.

— **DEVANT LA FISCALITE :**

Il faut réduire les inégalités fiscales nées de trop nombreux système inextricables.

J'ai fait voter une loi permettant de faire payer enfin les oisifs qui s'abritent derrière des sociétés fictives.

Il faut continuer dans cette voie et installer une fiscalité qui s'attache, plus qu'aux déclarations, à la réalité des niveaux de vie.

Et il faut veiller à ce que les sociétés multinationales ne passent pas, grâce à leur mobilité, à travers le réseau de nos lois du travail ou d'imposition.



J'ai travaillé comme représentant de la France à l'Organisation des Nations Unies et comme Vice-Président de la commission des Affaires Etrangères à la coopération des peuples et à la paix dans le monde.

Mais nous devons aussi veiller à l'indépendance de la France : l'appartenance à un bloc politique ou militaire qui risquerait de nous entraîner dans des décisions de conflit dont nous n'aurions pas été maîtres doit être absolument récusée.

Sans la paix à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières et le droit de gouverner ses propres affaires, c'est-à-dire la liberté, que sont les autres biens ?



J'ai défendu cette liberté républicaine dans la résistance, dans la guerre où j'ai été engagé volontaire et n'ai pas changé dans ma détermination.

La liberté il faut la défendre aussi contre les partis marxistes et leurs alliés qui, à l'intérieur de notre pays, et sous couleur d'assurer une meilleure vie aux Français veulent les enfermer dans un système étroit d'impositions, de contrôles et de monopoles dans un développement éléphantesque des pouvoirs des administrations et de l'Etat et instaurer un arbitraire totalitaire.

Les pouvoirs et les services publics doivent être au service des citoyens et non pas l'inverse.



Je voudrais donc pour terminer vous redire mon attachement aux institutions de la République, restaurées par le Général de Gaulle, qui ont assuré à la France vingt ans de liberté et de progrès pendant lesquels elle a « épousé son siècle ». Notre niveau de vie a doublé, et l'indépendance de notre pays a été assurée.

Nos institutions sont fondées sur le respect du suffrage universel et sur la responsabilité et les pouvoirs éminents du Président de la République, élu de toute la Nation.

Elles sont menacées. Il faut nous aider à les faire respecter.

Nous avons, M. POINT, conseiller général d'Amilly, maire de Villemandeur, et moi, candidats indépendants mais investis par tous les groupes de la majorité présidentielle, pris comme étiquette « Union Républicaine » puisque nous voulons regrouper les suffrages de tous ceux qui sont attachés au progrès social, à la liberté et à la République.

Xavier DENIAU

Maître des Requêtes au Conseil d'Etat
Député du Loiret
Maire d'Escrignelles
Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - Croix du Combattant Volontaire

Candidat d'

UNION RÉPUBLICAINE

Suppléant :

Daniel POINT

Exploitant agricole
Conseiller Général d'Amilly
Maire de Villemandeur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

GIEN - Imprimerie Jeanne-d'Arc